

SAULIEU POLITIQUE

Le maire Anne-Catherine Loisier confirme sa démission mais reste au conseil

La sénatrice de Côte-d'Or a indiqué qu'elle allait démissionner de son mandat de maire pour se conformer à la loi sur le non-cumul des mandats. Elle restera toutefois conseillère municipale.

Entre le Sénat et la mairie de Saulieu, Anne-Catherine Loisier a fait son choix. Comme nous l'indiquions dans notre édition du 19 septembre, l'élue UDI conservera son mandat de sénatrice, obtenu en 2014 et qui court jusqu'en 2020. Elle l'a annoncé lors du dernier conseil municipal de la commune, lundi soir.

« J'attendais le résultat des sénatoriales »

« Pour être directe et très franche, j'attendais le résultat des sénatoriales (de dimanche, ndlr) pour savoir quelle allait être la majorité au niveau du Sénat. Car, si cela avait été La République en marche qui l'obtenait, il ne se serait pas passé grand-chose. Là, fort heureusement, les grands électeurs ont rééquilibré un peu tout ça et vont permettre au Sénat de faire son travail. C'est-à-dire un travail d'examen, d'étude, de proposition,



■ Anne-Catherine Loisier a présidé, lundi soir, son dernier conseil municipal en tant que maire de Saulieu. Photo N. B.

d'amendement, etc. Avec une majorité à laquelle j'espère bien participer puisque le groupe des centristes va être le groupe charnière. »

Un nouveau maire sera élu lundi 9 octobre

En conséquence, loi sur le non-cumul des mandats oblige, Anne-Catherine Loisier va démissionner de son poste de maire de Saulieu, acquis en 2014, « à la fin du mois de septembre ». Elle conservera néanmoins un pied à terre politique dans le Morvan, puisqu'elle restera conseillère municipale.

Les vingt-trois membres du conseil municipal de Saulieu se réuniront lundi 9 octobre, date à laquelle ils seront amenés à élire un nouveau maire et de nouveaux adjoints. « Cette date a été choisie car il faut le temps d'envoyer la démission, que la préfète la reçoive et l'accepte », a expliqué Anne-Catherine Loisier. Son remplaçant naturel à la tête de la mairie devrait être, sauf grosse surprise, Jean-Philippe Meslin, actuel premier adjoint au maire et candidat annoncé au poste.

Nicolas Boffo

REPÈRE

■ Contexte

À partir du 1^{er} octobre, les sénateurs ne pourront plus occuper de fonctions exécutives locales. Ils pourront néanmoins conserver un mandat local de simple conseiller. À Saulieu, Anne-Catherine Loisier est concernée par cette loi visant à interdire le cumul des mandats. Si elle choisit de rester sénatrice, ce qu'elle a annoncé, elle devra abandonner le siège de maire de Saulieu, ainsi que celui de présidente de la communauté de communes.

■ Remerciements

Anne-Catherine Loisier a présidé, lundi, son dernier conseil municipal en tant que maire de Saulieu. À la fin de la séance, elle a tenu à remercier le conseil pour le travail effectué lors de ses deux mandats de maire (de 2008 à aujourd'hui, ndlr). « On a tenu beaucoup d'engagements qu'on avait pris, notamment en termes d'équipements et de services aux personnes. [...] Je suis persuadée que celui ou celle qui prendra la suite sera à la hauteur de l'enjeu. Il y a une bonne équipe, mobilisée, travailleuse, je tiens à le dire. »

SAULIEU ÉDUCATION

Quinze élèves groenlandais accueillis au collège

Quinze élèves groenlandais de 14 ans et leurs trois professeurs ont passé une semaine au contact des élèves de 5^e des collèges de Saulieu et de Liernais.

« Nous sommes toujours dans le même projet 2016-2018, "Faune d'ici, faune d'ailleurs, faune de demain" », explique Sandrine Jacquot, professeure d'histoire-géo, organisatrice du projet avec Rodolphe Pestel, professeur de SVT, dans les deux établissements.

Deux classes de cinquième reprennent le flambeau

Ce projet scientifique d'éducation à l'environnement et au développement durable a déjà permis deux voyages d'élèves français de 3^e vers le Groenland (en février et avril) et un d'élèves groenlandais vers la



■ Avant de repartir vers le pôle Nord, les jeunes Groenlandais ont été reçus au collège François-Pompon. Photo Élisabeth BERTHIER-BIZOUARD

France en avril. Née en 2015, cette initiative a pour objectif de permettre une prise de conscience collective concernant l'impact du réchauffement climatique sur la faune,

avec comme fil directeur le renard roux et le renard polaire. Plusieurs actions concrètes sont ainsi menées auprès des jeunes jusqu'en 2018. Ce sont les élèves de cinquième 1 de

Saulieu et de cinquième A de Liernais qui poursuivent le projet cette année. Mais pas d'expédition au Groenland en vue pour eux. « Pour l'instant, nous finissons le projet avant

d'envisager un autre voyage », indiquent les organisateurs.

INFO Pour suivre l'avancée du projet, rendez-vous sur la page Facebook Faune de demain.